ENTREPRISE ROMANDE
PUBLICATION
DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES ROMANDES
GENÈVE

Le journal des entreprises en Suisse romande | Créé en 1933 | Vendu par abonnement, 65 francs par an | www.entrepriseromande.ch | Numéro 3257 | **9 novembre 2018**

JOSÉ AGRELO, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA CIEPP

«Respecter nos engagements et notre mission»

PROPOS RECUEILLIS PAR
IGNACE JEANNERAT
Responsable information, CIEPP

A compter du 1er novembre 2018, vous êtes le nouveau directeur de la CIEPP. Dans quel état d'esprit abordez-vous cette responsabilité?
Je suis honoré par la confiance que me témoigne le Conseil de fondation de la CIEPP. A la tête d'une équipe expérimentée et engagée, je me réjouis de mettre mes compétences et mon dynamisme au service d'une institution exceptionnelle, à l'ADN si particulier. J'ai débuté à la CIEPP en avril 2012 et j'ai immédiatement ressenti ce qui m'avait poussé à la rejoindre: une institution réellement sans but lucratif, défendant des valeurs, avec une mission claire!

Quel a été votre parcours professionnel, avant la CIEPP et à la CIEPP jusqu'à ce jour?
Je suis un «produit» de l'entreprise. J'ai débuté par un apprentissage avec une maturité commerciale (apprentissage matu pro) au sein d'une société de courtage en assurances. C'est là que j'ai initié mon aventure avec la LPP, la loi sur la prévoyance professionnelle. J'ai eu un formateur qui est devenu mon mentor:il a passé des heures à expliquer la prévoyance professionnelle à l'apprenti de 19 ans que j'étais. Ensuite, j'ai poursuivi au sein d'une entreprise active dans l'*outsourcing* RH et la prévoyance et qui distribuait également une fondation collective. Une expérience captivante de quatre ans où j'ai beaucoup appris au contact de pionniers! Beaucoup de choses que j'avais vues de manière théorique sont devenues concrètes; rien n'était impossible, tout était opportunité dans un environnement comme le 2e pilier. En parallèle à mes activités, j'ai toujours accordé beaucoup d'importance à la formation continue que je n'ai cessé de suivre aux travers des différentes certifications que j'ai obtenues.
J'ai rejoint la CIEPP en 2012 en tant que responsable du département de l'administration, ai été nommé directeur adjoint dès 2014 et la suite, vous la connaissez.

Une raison au choix de la CIEPP?
Mes choix professionnels ont toujours été dictés par des personnes. Chaque fois que j'ai rejoint une structure, ce sont les personnes qui ont fait la différence.

Quels sont les atouts de la CIEPP aujourd'hui?
La CIEPP est un modèle totalement atypique dans le monde de la prévoyance professionnelle. Sa différence – sans but lucratif –, son expérience, sa gestion paritaire, sa vision de la prévoyance sont ses atouts. Les résultats – croissance, solidité, performance de gestion, service, – sont là; à nous de continuer dans ce sens et de les mettre en avant!

Comme nouveau directeur de la CIEPP, à quoi serez-vous prioritairement attentif?
Pour moi, l'élément prioritaire est de respecter nos engagements et notre mission. Dans leurs actions, tous les collaborateurs doivent en permanence garder le sens de cet engagement. Avec les entreprises affiliées, nous prenons une responsabilité dans la durée au nom de valeurs: éthique, transparence, responsabilité, solidarité, équité. Avec cet ADN propre à la CIEPP, nous nous battons contre de nombreux concurrents mus par une autre vision de la prévoyance.

Quels sont ces engagements pris par la CIEPP?
Nous nous sommes engagés à offrir aux affiliés et aux assurés des prestations de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité à des conditions optimales sur le long terme. C'est cela notre engagement.

Comment rêvez-vous la CIEPP en 2028?
Je ne la rêve pas, je suis trop dans le concret!
La CIEPP sera assurément un acteur important du futur. Aujourd'hui, nous faisons partie des vingt plus grands fonds de pension en Suisse, hors institutions de droit publique. Demain, nous aurons un rôle majeur à jouer. Je suis persuadé que la CIEPP, forte du modèle développé depuis près de soixante ans, saura encore évoluer et s'adapter aux changements qui l'attendent. La CIEPP de demain sera fidèle à ses valeurs et elle multipliera les innovations bénéfiques pour l'institution et ses affiliés. Elle sera toujours en pole position pour dessiner les lignes directrices de la prévoyance professionnelle du XXIème siècle!

Quel caractère, existant ou nouveau, souhaitez-vous voir renforcé à la CIEPP?
Il y en a plusieurs : les valeurs, le sens de notre action et probablement ce trait que je viens de décrire, c'est-à-dire cette capacité à tirer au maximum parti des caractéristiques du modèle CIEPP tout en ouvrant tous les champs du possible.

Semaine après semaine, les médias évoquent «les défis du 2e pilier». Selon vous, quel est aujourd'hui le défi majeur pour la prévoyance professionnelle?
La confiance! Il faut rompre avec le climat de dévalorisation et redonner confiance dans un système qui a fait ses preuves et qui fonctionne. Pour restaurer cette confiance, trois points sont essentiels: informer, simplifier et maintenir une solidarité entre tous. ■

***JOSÉ AGRELO**, nouveau directeur de la CIEPP.*

Nouveautés!

● NOUVEAU SITE WEB

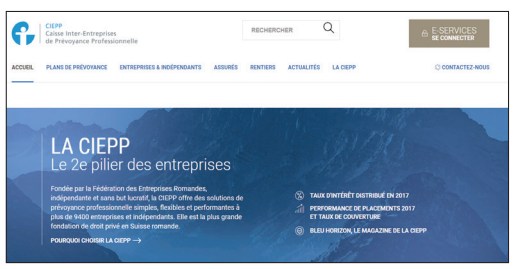

Le site web de la CIEPP a fait peau neuve. Pilier central de la communication de la CIEPP, avec le magazine *Bleu Horizon*, le nouveau site a été entièrement remanié et adossé à une nouvelle technologie. Plus moderne, mieux structuré, ergonomique et interactif, il est organisé en fonction des attentes des visiteurs. L'objectif, par une navigation plus intuitive, est de mieux répondre aux besoins des entreprises et indépendants affiliés, des assurés, des bénéficiaires de rentes et du public en général.
Chaque visiteur, à travers sa situation personnelle unique, peut naviguer dans les pages et découvrir les prestations répondant à ses attentes. Une fonction de recherche très améliorée permet des accès rapides à l'information. Offrir un maximum de connaissances sur la prévoyance professionnelle aide assurés et bénéficiaires de rentes à trouver leurs propres réponses à des questions essentielles.
Enfin, le portail a été optimisé afin de permettre un meilleur affichage sur les ordinateurs de bureau, tablettes et téléphones portables. A découvrir!
www.ciepp.ch

● E-SERVICES EN UNE SEULE FOIS
La FER Genève a lancé une nouveauté unique en Suisse dans le domaine des institutions sociales: les entreprises et indépendants affiliés aux caisses AVS du 1er pilier, la FER CIAM, et LPP du 2ème pilier, la CIEPP, pourront faire leurs annonces de collaborateurs et traiter leurs questions administratives en une seule fois par internet.
Grâce à cette plateforme de services en ligne, les informations ne devront être renseignées qu'une seule fois. Le système électronique les redirigera automatiquement à l'institution concernée.

Avantages:
⇨ Saisie des informations en ligne en une seule fois.
⇨ Accès à un espace d'échange sécurisé en ligne pour s'affranchir des e-mails et des courriers.
⇨ Données protégées, les deux institutions sociales étant séparées d'un point de vue juridique; envoi d'accusés de réception distincts de la part de la FER CIAM et de la CIEPP.